

Questions orales

ministère de la Défense, qui ont nolisé un Airbus pour aller jouer au golf en Floride, aux frais des contribuables canadiens? Après l'opération Guillaume Tell, assistons-nous à l'opération Lazyboy?

• (1500)

Le Président: C'est une longue question.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, d'après mes renseignements, il y en a. Je peux trouver le nombre. Quant au président du Conseil du Trésor, il dit qu'il n'en connaissait pas personnellement. Je dois dire que je n'en connais pas personnellement, mais on m'avait informé qu'il y en avait. Ce sont des renseignements qui m'ont été fournis par le Conseil privé. Si on m'avait mal renseigné, je m'en excuserais, mais je me suis informé par la suite et on m'a dit encore une fois qu'il y en avait.

* * *

[Traduction]

LE RÉAMÉNAGEMENT DES EFFECTIFS

M. Chuck Strahl (Fraser Valley—Est, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. En fin de semaine, les négociations concernant la directive sur le réaménagement des effectifs ont échoué et les fonctionnaires, y compris ceux qui habitent Ottawa—Vanier, veulent savoir ce que le gouvernement fait à ce sujet.

Le gouvernement a-t-il peur d'arrêter définitivement sa position en raison des élections partielles qui doivent avoir lieu à Ottawa—Vanier? Pourquoi ne fait-il pas savoir aux fonctionnaires s'il va légiférer des changements à la directive sur le réaménagement des effectifs?

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, à mon avis, le député ne devrait avoir aucune inquiétude en ce qui concerne Ottawa—Vanier. Ce n'est pas à lui de s'en faire.

Bien avant qu'il ne soit question d'élections partielles, nous avons discuté avec les syndicats de la question du réaménagement des effectifs à cause du nombre de personnes qui seraient touchées par la réduction des effectifs par suite de l'examen des programmes. Nous allons poursuivre ces entretiens afin d'essayer de régler cette question car la directive sur le réaménagement des effectifs se trouve en fait dans la convention collective.

Comme je l'ai dit plus tôt en réponse à la question précédente, nous avons l'intention de traiter nos employés de façon juste et raisonnable.

* * *

LA POLITIQUE SOCIALE

L'hon. Jean J. Charest (Sherbrooke, P.C.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Son

gouvernement a fait participer les Canadiens à une très importante consultation au sujet de la politique sociale. Prochainement nous aurons un budget qui semble devoir contenir des réductions importantes des dépenses sociales.

Le ministre du Développement des Ressources humaines disait aujourd'hui que l'on visait une plus grande efficacité. Ma question au premier ministre est simple: Quels sont les objectifs et les priorités que poursuit son gouvernement dans le domaine de la politique sociale?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, si le leader du Parti conservateur avait lu le livre rouge il connaîtrait nos priorités dans le domaine de la politique sociale.

* * *

LA FISCALITÉ

M. Nelson Riis (Kamloops, NPD): Monsieur le Président, je voudrais simplement que le ministre des Finances démentisse la nouvelle parue dans les journaux aujourd'hui, selon laquelle, en plus de la série d'échappatoires dont disposent les nantis au Canada, le ministre va en créer une autre non visée par les paramètres du budget. Puisque les Canadiens qui possèdent aux États-Unis des éléments d'actif valant plus de 600 000 \$ seront assujettis à l'impôt américain, le ministre songe maintenant à leur accorder un crédit d'impôt pour compenser.

Le ministre peut-il se lever et déclarer qu'il ne créera pas une autre échappatoire, même si ce crédit d'impôt fait partie du protocole qui est actuellement l'objet de négociations? En même temps, peut-il nous dire ce que le premier ministre recommandera au président Clinton au sujet de la taxe d'entrée à la frontière américaine?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, d'une part, cette récente mesure protège l'assiette fiscale canadienne. D'autre part, elle garantit que les Canadiens qui possèdent des biens à l'étranger ne seront pas davantage pénalisés par rapport aux Américains du seul fait de leur citoyenneté canadienne.

Cette mesure est excellente parce qu'elle ne protège non seulement l'assiette fiscale canadienne, mais aussi les Canadiens. Je suis certain que le député en conviendra.

Quant à ce que le premier ministre devrait dire au président Clinton, je trouve vraiment absurde que tout en traitant de l'ALENA et de libéralisation des échanges, les Américains imposent une taxe à la frontière. L'idée est tout simplement absurde et notre gouvernement la désapprouve totalement.

Bien sûr, je parle au nom du ministre du Commerce, même si je sais fort bien que cela est parfois fort difficile.